



Union
syndicale
Solidaires

CONTACT



sudcera@9business.fr



04 72 60 21 02

UNE REORGANISATION POUR QUOI FAIRE ?

Lors du dernier CSE du 28/09, la Direction a présenté une réorganisation de tout l'encadrement se situant entre les Directeurs de Réseaux et les Directeurs d'Agences, et ceci dans la continuité du projet ID 20/20, de la réorganisation du réseau d'agences (réorganisation catastrophique pour les collègues et nos clients avec des agences AEL, des classiques, des conseils, etc...).

Première remarque : contrairement à Inventons Demain pour les agences, pour cette réorganisation, c'est 130 postes au départ et 130 postes à la fin. Contrairement aux agences, l'effectif, et c'est une bonne nouvelle, ne bouge pas. Dommage que cela ne fût pas la même chose pour les agences.

Donc, en résumé, hélas, toujours autant de personnes pour suivre celles et ceux qui sont réellement au contact des clients.

Deuxième remarque : la réorganisation confirme deux choses : 3 réseaux au lieu de 4, avec un Directeur de Réseau qui chapote les Directeurs de Groupes et des DG (ou leur adjoint) qui chapotent les Directeurs d'Agence, et c'est nouveau les mêmes DG chapotent aussi les PROS et les CAGP.

CE SCHEMA VA CONTRIBUER A DEGRADER LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES CA PROS ET DES CAGP ET VA CONTRIBUER A ACCELERER LEURS DEPARTS DE LA CERA.

En effet, redonner aux DG la gestion des PROS et CAGP, va contribuer à ce que ceux-ci soient managés sur le modèle des GC ET GCP particuliers. Donc, on va demander, systématiquement, 200€ de Parts Sociales, une SECUR'Famille, une IZICARTE, etc...

Et de plus, après HYPERIA, la Banque Privée va se voir transférer les meilleurs clients des CAGP. Résultat : le métier va s'appauvrir en agence.

Le deuxième axe prévu, consiste à installer un adjoint au DR. Cet adjoint va chapoter toute la filière de l'animation (des moniteurs, des formateurs, etc...). Au final cela va créer un second canal qui va superviser les agences et leur personnel.

CELA VA ENTRAINER UNE DOUBLE PRESSION. GAGEONS QUE LES ADJOINTS DU DR VONT VOULOIR SE METTRE EN AVANT.

C'est donc la double peine pour les DA et les collègues d'agences qui vont, sans nul doute, devoir rendre doublement des comptes.

Seulement, nous attendions une réorganisation digne de ce nom. Une réorganisation qui réalloue des moyens en agence, pour le service aux clients, que ces derniers soient Particuliers, PROS ou CAGP.

He bien non, c'est une réorganisation « jeu de taquin » (ou chaise musicale en gardant toutes les chaises !) sans aucun intérêt pour l'ensemble des agences.

Nous restons à votre disposition pour échanger sur le document présenté par la Direction qui est accessible sur notre site.

L'équipe SUD.



Tous ensemble...

J'ADHERE ! J'adhère au syndicat SUD Solidaires BPCE

NOM :		PRENOM :	
Date et lieu de naissance :		HOMME : <input type="checkbox"/> *	FEMME : <input type="checkbox"/> *
Adresse personnelle :			
Téléphones	Portable :	domicile :	
Adresse internet :			
Salarié(e) de l'entreprise :		Sise A :	
COTISATION MENSUELLE (0,40% du salaire net annuel /12)		€ :	
Versement de la cotisation : <input type="checkbox"/> mensuelle* <input type="checkbox"/> trimestrielle*			
Modalités de versement : <input type="checkbox"/> chèque* <input type="checkbox"/> prélèvement*			
DATE et SIGNATURE			

**cocher la case utile*

MANDAT DE PRELEVEMENT

Les informations contenues dans la présente demande ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion et pourront donner lieu à exercice du

